

## *Un colonisateur atypique : Hubert Lyautey Sa politique de mission civilisatrice*

MONIKA KRAJCSOVSKI  
UNIVERSITE DE SZEGED

### **Abstract**

The name of Marshal Hubert Lyautey (1854–1934) is closely associated with that of protectorate. Born into a family with a great military tradition, he became a model of the “great colonial”. He was a royalist embracing the mission of keeping and growing the French Empire of the Republic. Following a journey to Algeria and his first service in Indo-China between 1894 and 1897, he decided to make his career in the colonies. He served with Colonel Joseph Gallieni who introduced him to the ideas and practices of a new type of colonial administration, the politics of association instead of the politics of assimilation. Through the works of theoreticians such as Jean-Marie de Lanessan, Joseph Chailley-Bert and Jules Harmand, he deepened these new ideas. The doctrine of the protectorate of Lyautey was formed at the beginning of his colonial career. He became a spokesman for the politics of association which is based on indirect administration and on the application of the natives in the administration of the colonies.

**Keywords:** protectorate, Morocco, Indo-China, colonies, empire

### **Un colonisateur atypique : le premier Résident général de France au Maroc**

Les contemporains de Lyautey ne considéraient pas les indigènes des colonies comme égaux. Ils croyaient qu'ils faisaient face à des peuples arriérés, incapables de rénover, fanatiques de la religion. Cette idée était très à la mode à l'époque. Les colonisateurs aimaient se montrer comme les porteurs de la civilisation en justifiant ainsi leurs actions devant le monde. Les indigènes n'étaient pas du tout considérés comme des partenaires, ils hésitaient même à entrer en contact avec eux.

L'attitude de Lyautey au Maroc, le premier Résident général du pays entre 1912 et 1925, était radicalement différente. Il a perçu la peur des Marocains de perdre leur ordre social, leurs habitudes séculaires. Il a vu le patriotisme, les doutes et les tourments de l'esprit face à la situation existante. Il n'a pas essayé de se présenter comme civilisateur mais comme restaurateur. Il voulait restaurer l'ancien système. Selon lui, c'était l'essence du protectorat. Restaurer la structure ancienne, les institutions qui avaient fonctionné depuis des siècles. Il voulait rétablir les relations hiérarchiques précédant la colonisation, la sécurité de la dynastie. Il a également défendu l'islam. Il ne voulait pas changer plus que nécessaire les conditions habituelles. Il pouvait clairement voir à quel point la simple présence

des Européens était un problème pour les Marocains. Cela était principalement dû à l'attitude des Européens qui ne respectaient pas les coutumes locales, ils se comportaient souvent honteusement. Déjà à son premier voyage (Alger, 1882) avait constaté que les Européens voulaient trop changer les villes, ils essayaient d'adapter le plus possible le paysage urbain à leurs propres goûts. Lyautey a essayé d'être un colonisateur aussi invisible que possible. Il s'est rendu compte de l'importance de la création d'une atmosphère familière qui pouvait servir de refuge pour les Marocains contre une défaite humiliante.

L'europanisation n'a que renforcé le sentiment d'assujettissement et d'oppression du peuple marocain. Lyautey jugeait important que les Marocains doivent se sentir chez eux dans leurs villes, pas seulement comme des émigrants tolérés. Il a pris plusieurs mesures à cet égard. Il a protégé les vieux bâtiments historiques, créé des zones protégées où de nouveaux bâtiments ne pouvaient pas être érigés pour remplacer les anciens. Il ne touchait pas les mosquées, les cimetières. Il a accordé une grande attention à la protection de l'artisanat et du commerce. Il disait qu'un Arabe « europanisé » n'était bon à rien parce qu'il cessait d'être musulman, mais il ne serait pas européen non plus. Il deviendrait déraciné, il perdrait la protection de son peuple, de sa ville et les Européens ne l'accepteraient pas non plus parmi eux. Tout le monde devait rester à sa place, c'était son idée principale<sup>1</sup>.

Mais d'où venait ces idées atypiques ? Qui était Hubert Lyautey, ce personnage plein de curiosité, de compréhension et d'envie de passer à l'action ? Quel était son parcours qui l'avait mené vers le Maroc ?

### **L'éducation militaire, le début de carrière et la première expérience coloniale en Algérie**

Louis Hubert Gonzalve Lyautey est né le 17 novembre 1854 à Nancy, en France. Son père, Just Lyautey, a travaillé comme architecte. Sa mère, Laurence de Grimoult de Villemotte, était issue d'une famille noble normande. Du côté paternel, on peut parler d'une famille avec une grande tradition militaire. Son arrière-grand-père, Pierre Lyautey, avait eu une brillante carrière. Sa figure légendaire a eu un grand impact sur sa famille, suivie de ses trois fils dans l'armée. Son grand-père, Hubert Lyautey, dont il portait le nom, avait participé à la campagne napoléonienne en Russie. Il avait subi plusieurs blessures (par exemple, il avait perdu un doigt de la main gauche à cause du froid) et avait pu recevoir la Légion d'honneur de Napoléon en personne<sup>2</sup>.

Le passé militaire de sa famille et la défaite française de 1870 l'orientait vers l'armée. En 1873, il a été admis à la célèbre école militaire de Saint-Cyr. En 1874, cependant, un dimanche de mars, il a assisté à une conférence. Un jeune officier, Albert de Mun, a parlé de ses expériences de la guerre prussienne et la captivité. Lyautey et bien d'autres jeunes soldats étaient très marqués par cette rencontre. Il a diplômé 29<sup>e</sup> de ses 281 camarades de Saint-Cyr. Lyautey, vingt-deux ans, était attachant, toujours élégant, instruit, bon causeur. Le 31 décembre 1877, il est nommé lieutenant.

---

<sup>1</sup> Rivet, Daniel, « Quelques propos sur la politique musulmane de Lyautey au Maroc (1912-1925) », in Luizard, Pierre-Jean (dir.), *Le choc coloniale et l'islam : Les politiques religieuses des puissances coloniales en terres d'islam*, Paris, 2006, pp. 255-270.

<sup>2</sup> Teyssier, Arnaud, *Lyautey. Le ciel et les sables*, Paris, Perrin, 2004, pp. 25-30.

Il a profité de son congé de deux mois pour se rendre en Algérie avec deux amis, Keller et Silhol. C'était son premier grand voyage, il était complètement ravi par le monde arabe. Il était curieux de tout, il voulait tout voir et comprendre. Il a écrit beaucoup et avec enthousiasme sur ce voyage. Ici, il a trouvé son vrai style narratif. Il profitait de l'agréable soleil, de l'hiver africain. Non seulement il était curieux des villes, mais il voulait connaître la vraie Afrique, les campagnes, les paysages où la présence française ne se faisait pas encore sentir.

« Tout à coup, les montagnes s'élèvent et se resserrent, le soleil prend un éclat nouveau, tout cela s'illumine et devient rose ; la voiture descend dans un vrai gouffre : passage à gué, chameau effaré, Arabes en guenilles, roches rouges, tableau ; puis tout à coup, à un détour, la muraille rouge craque et se fend : une port immense, un bouffée de chaleur ; de 0° on passe à 30° ; on franchit la passe, la vue s'élargit, c'est un monde nouveau, l'Afrique ! L'Afrique ! [...] et du rouge, du rose, du bleu, tout cela aveuglant, éblouissant ; nous rémissons ; je ne sais s'il y a au monde une transition plus brusque et grandiose d'un monde à l'autre<sup>3</sup>. »

Cependant, le désert n'était pas aussi mystique et paisible que Lyautey s'y attendait. Il pouvait y voir un triste signe de la vie des colonies. Il a été profondément impressionné par les mosquées et les Arabes qui priaient. Il a apprécié de plus en plus ces gens qui pratiquaient leur religion avec fierté et dignité. L'architecture, la taille et l'élégance des Algériens l'ont impressionné, mais il les considérait comme trop européennes. Selon lui, Alger regorgeait de vrais Français et de faux Arabes.

Cependant, avec des inconvénients de la colonisation, il a reconnu ses avantages. Il a salué le développement de l'infrastructure<sup>4</sup>. Non seulement le paysage lui-même était fascinant, mais aussi la civilisation arabe incroyablement vivante et émouvante. À ses yeux, contrairement à ses contemporains, les Arabes n'étaient pas une race inférieure, mais une culture complètement différente qui avait sa propre histoire et était digne de respect et de connaissance. Il voyait l'islam non pas comme un monothéisme appauvri et déformé, mais comme un chemin très élaboré de l'esprit humain vers la transcendance absolue<sup>5</sup>.

### **Les études indo-chinoises, la politique d'association**

En 1894, il est nommé commandant d'une équipe stationnée en Indochine. Il est parti de Marseille le 12 octobre. Il a déjà trouvé le long voyage rafraîchissant<sup>6</sup>. Plein d'enthousiasme, il est arrivé à Tonkin le 20 novembre 1894<sup>7</sup>.

---

<sup>3</sup> Cité in Teyssier, pp. 56-57.

<sup>4</sup> Ibid. pp. 57-61.

<sup>5</sup> Rivet, pp. 255-270.

<sup>6</sup> Maurois, André, *Lyautey*, Paris, 1934, p. 29.

<sup>7</sup> Lyautey, Hubert, *Lettres du Tonkin et de Madagascar (1894-1899)*, t. 1, Paris, Armand Colin, 1920, p. 33.

« Quel dommage de n'être pas venu ici dix ans plus tôt ! Quelles carrières à y fonder et à y mener ! Il n'y a pas ici un de ces petits lieutenants, chefs de poste et de reconnaissance, qui ne développe en 6 mois plus d'initiative, de volonté, d'endurance, de personnalité, qu'un officier de France en toute sa carrière<sup>8</sup>. »

En décembre, il a rencontré le colonel Gallieni, avec qui il servait pendant six mois. Sur leur première rencontre, il rend compte ainsi dans une lettre à son frère Paul :

« Tu connais certainement son nom, déjà illustré au Sénégal et au Soudan. Il a 44 ans ; il vient de venir ici passer 8 jours et m'a bigrement empoigné comme seigneur lucide, précis et large...<sup>9</sup> »

Pendant son séjour chez le colonel, il est tombé amoureux de la vie coloniale. Dès lors, il ne voyait son avenir qu'au service des colonies. Il s'entendait bien avec Gallieni. Ils respectaient tous les deux les habitants, la culture locale, la religion, les coutumes. Il résumait ses nouvelles découvertes : il faut savoir gouverner avec les mandarins, pas contre eux. Il est resté en Indochine jusqu'en 1897, date à laquelle il a été nommé gouverneur de Madagascar sur proposition de Gallieni et ensuite promu lieutenant-colonel en septembre<sup>10</sup>.

Au cours de son séjour en Indochine entre 1894 et 1897, il découvrait les principes de la politique d'association par l'influence directe du gouverneur de Lanessan et par lecture de théoriciens coloniaux qui lui avaient été proposés par Gallieni<sup>11</sup>.

La politique de Jean-Marie de Lanessan en Indochine, de 1891 à 1894, consistait en une réorganisation politique et militaire. Il a mené une action politique s'appuyant sur la cour de Hué. La politique des gouverneurs précédents avait consisté à détruire la puissance des indigènes et à leur forcer une administration française. Lanessan n'a pas abaissé la puissance mandarinale. Il a gardé l'instrument d'administration et de pression qu'il a trouvé dans le pays. Lui et Lyautey n'a passé que quelques mois ensemble, de novembre 1894 à janvier 1895, mais son influence sur Lyautey était durable et décisive<sup>12</sup>. Dans son ouvrage *La colonisation française de l'Indo-Chine*<sup>13</sup> Lanessan écrit ainsi :

« Malgré qu'ils en font volontier, le Français sont, en général, si convaincus de la supériorité de leurs lois et de leurs règles administratives que leur premier soin est de les introduire partout où ils mettent les pieds, et de les imposer à tous les peuples sur lesquels s'exerce leur action<sup>14</sup>. »

---

<sup>8</sup> Ibid, p. 84.

<sup>9</sup> Ibid, p. 83.

<sup>10</sup> Maurois, p. 29.

<sup>11</sup> Venier, Pascal, « Lyautey et l'idée de protectorat de 1894 à 1902 : Genèse d'une doctrine coloniale », *Revue française d'histoire d'outre mer*, t. 78, n°293, 1991, pp. 499-517.

<sup>12</sup> Ibid, p. 501.

<sup>13</sup> Lanessan, Jean-Louis, *La colonisation en Indo-Chine*, Paris, F. Alcan, 1895.

<sup>14</sup> Cité in Venier, p. 502.

Après, il a donné trois règles à suivre : la première est respecter des croyances et des pratiques religieuses des indigènes, la deuxième est de respecter des institutions sociales des peuples colonisés et la troisième d'utiliser autant d'organisation administrative et politique locale que possible pour diminuer les dépenses et de gagner les sympathies des autorités et du peuple<sup>15</sup>.

L'un des théoriciens par qui Lyautey a été inspiré est Joseph Chailley-Bert. L'idée centrale de sa pensée : connaître pour réformer. Dans son ouvrage *La colonisation de l'Indo-Chine l'expérience anglaise*<sup>16</sup>, publié en 1892, il a donné un exemple de la politique indirecte appliquée par les Britanniques en Birmanie. Dans un autre livre, *Dix années de politique coloniale*<sup>17</sup>, il a rassemblé son expérience coloniale. Il parlait du problème du bloc colonial. Il n'y avait pas de distinction entre les diverses parties de l'empire. Elles ont été considérées comme une unité homogène sans tenir compte de leurs différences d'âge, de ressources, d'outillage ou d'institutions. Les nouvelles colonies peuplées d'une forte majorité d'indigènes ont été traitées comme les anciennes colonies dites européennes, le Canada et les Antilles. Il fallait les distinguer<sup>18</sup>. L'Ancien Régime n'avait pas eu de problème indigène mais plutôt le problème du peuplement. La question sur la politique indigène venait d'apparaître. Selon lui, c'était la question la plus importante.

« Politique indigène veut dire une politique qui reconnaît des différences de race, de génie, d'aspirations et de besoins entre les habitants indigènes d'une possession et leurs maîtres européens, et qui conclut de ces différences à la nécessité de différences dans les institutions<sup>19</sup>. »

Lyautey a cité mot à mot cette définition de la politique indigène dans son monographie concernant ses vingt mois de commandement dans le Sud de Madagascar, nommé par le Gouverneur général de Gallieni<sup>20</sup>.

Avant la distinction qu'on faisait entre les hommes était une distinction moins de race que de religion. Une fois baptisés, les indigènes devenaient des Français. Il existait les Français d'origine et les Français convertis mais tous soumis aux mêmes lois et aux mêmes règlements. Après la Révolution, on ne parlait plus de convertir, mais d'assimiler. Au lieu de soumettre les indigènes à une même religion, on les a soumis à une même civilisation. Aux nouvelles colonies, les indigènes sont trop nombreux et trop ancrés dans leur civilisation pour devenir des citoyens français. Il fallait commencer une politique spéciale pour les indigènes<sup>21</sup>.

L'influence de l'autre théoricien, Jules Harmand (1845-1921) qui était le créateur de la formule de politique d'association en 1887, doit être mentionnée<sup>22</sup>. Dans son ouvrage *Do-*

---

<sup>15</sup> Ibid.

<sup>16</sup> Chailley-Bert, Joseph, *La colonisation de l'Indo-Chine, l'expérience anglaise*, Paris, Collin, 1892.

<sup>17</sup> Chailley-Bert, Joseph, *Dix années de politique coloniale*, Paris, Collin, 1902.

<sup>18</sup> Ibid, p. 6.

<sup>19</sup> Ibid, p. 45.

<sup>20</sup> Lyautey, Hubert, *Dans le sud de Madagascar : pénétration militaire, situation politique et économique, 1900-1902*, HCL, Paris, 1903, p. 381.

<sup>21</sup> Chailley-Bert, *Dix années de politique coloniale*, pp. 47-50.

<sup>22</sup> Venier, 504.

*mination et colonisation*<sup>23</sup>, il a résumé sa pensée. Il a critiqué l'erreur capitale de la politique d'expansion par l'assimilation et il a défini la politique d'association.

« La politique d'association, loin de rompre la solidarité des divers groupements indigènes, prétend la consolider pour s'en servir, mais pour servir aussi les sujets en les faisant participer consciemment à son œuvre<sup>24</sup>. »

Dans sa correspondance, Lyautey qualifiait son séjour en Indochine de cycle d'études indochinoises<sup>25</sup>. La doctrine du protectorat de Lyautey se formait au début de sa carrière coloniale, il est devenu un porte-parole de la politique d'association qui a été basé sur l'administration indirecte et sur l'implication des indigènes dans l'administration coloniale. Après la période indochinoise, Lyautey a essayé d'appliquer à Madagascar une politique d'administration indirecte<sup>26</sup>.

### **La théorie du rôle colonial de l'armée et la pratique de celle-ci à Madagascar**

Il est arrivé à Paris en 1899 et entamé son congé d'un an. En mai 1900, il a publié un livre sur le rôle colonial de l'armée (*Le rôle colonial de l'armée*<sup>27</sup>) dans lequel il a décrit son expérience militaire, politique et économique à Madagascar.

Il a précisé qu'il fallait combiner de la force et de la politique. Il ne fallait détruire que pour mieux bâtir, les habitants seront les principaux collaborateurs et agents.

« Croit-on que lorsque chaque soldat sait que le village qu'il aborde sera celui qui va devenir sa garnison pendant des mois ou des années, il le brûle volontiers ? que ses rizières le nourriront, il les détruit ? que ses animaux seuls lui donneront sa viande, il les gaspille ? que ses habitants seront ses aides, ses collaborateurs de demain, il les maltraite ? Non<sup>28</sup>. »

Si les incidents de guerre obligent l'un des officiers coloniaux à agir contre un village ou un centre habité, il ne doit pas perdre de vue que le premier soin, après la soumission des habitants, sera de reconstruire le village, d'y créer un marché, d'y établir une école. C'est de l'action combiné de la politique et de la force que doit résulter la pacification du pays et l'organisation à lui donner plus tard. Selon lui, l'action politique est la plus importante, au fur à mesure, après que la pacification s'affirme ; le pays se cultive, les marchés se rouvrent, le commerce reprend. Il faut d'une part étudier et satisfaire les besoins sociaux de populations soumises et d'autre part favoriser l'extension de la colonisation qui va mettre en valeur les richesses naturelles du sol. Ensuite, il a parlé en détail du rôle du soldat colonial qui, suite à la pacification, devient administrateur. Il a donné un véritable plan de programme aux officiers servant dans les colonies. Il a dit qu'un bon officier devait être à la

<sup>23</sup> Harmand, Jules, *Domination et colonisation*, Paris, Flammarion, 1919.

<sup>24</sup> Cité in Venier, p. 505.

<sup>25</sup> Ibid, p. 501.

<sup>26</sup> Ibid, pp. 516-517.

<sup>27</sup> Lyautey, Hubert, *Du rôle colonial de l'armée*, Paris, Collin, 1900.

<sup>28</sup> Ibid, p. 16.

fois soldat, planteur, architecte et marchand. Il considérait également qu'il était important de connaître la langue et les dialectes du pays en question<sup>29</sup>.

En 1900, il a été promu colonel. Il est rentré à Madagascar en juin.

« Lorsqu'après un an de séjour en France le Général Gallieni reprit, au mois de juillet 1900, le Gouvernement Général de Madagascar, il voulut bien me confier le commandement du Sud de l'île, où de nombreuses régions étaient encore ou insoumises ou impénétrées<sup>30</sup>. »

En vingt mois, il est parvenu à pacifier la partie sud de l'île qui lui est confiée<sup>31</sup>. Il a fait construire des villes, des routes, des hôpitaux. Il est rentré en France en 1902. Il a été nommé commandant d'un régiment de hussards stationné à Alençon, à 250 kilomètres de Paris. Après des années en Indochine et à Madagascar, il trouvait cette station terriblement ennuyeuse.

### **Vers le Maroc, le retour en Afrique du Nord**

Le 9 septembre 1903, il est affecté d'urgence à Paris et le lendemain nommé chef de la division d'Oran et de la subdivision d'Aïn-Sefra. Sa tâche était de surmonter la situation à la frontière algéro-marocaine<sup>32</sup>. Au début de son séjour, le 28 octobre 1903, dans une lettre adressée à A. Aynard, directeur du cabinet du gouverneur de l'Algérie, il a écrit ainsi :

« Vous savez quelles sont mes doctrines, mes procédés d'application de pénétration coloniale ; j'estime que toutes les conséquences politiques et économiques de l'occupation d'un pays découlent, forcément, de la manière dont il est procédé à cette occupation, en unissant, dès le début, de la manière la plus étroite, la préparation et l'action politique à l'occupation militaire, et en ne perdant jamais de vue le but politique à l'occupation militaire, et ne perdant jamais de vue le but politique et économique du lendemain. C'est la doctrine Gallieni, c'est celle pour laquelle j'avais cru qu'on me faisait venir<sup>33</sup>. »

Dans une lettre, le 14 novembre 1903, adressé à Gallieni, il a écrit, de manière affective, de sa situation, de ses soucis :

« Et maintenant, mon général, il me reste à tâcher de ne pas être trop indigne de vous, de justifier une confiance que je sais bien ne devoir qu'à votre reflet, à vos hauts témoignages, à l'opinion que vous avez bien voulu donner de moi. Ce sera dur ; je suis bien sûr que c'est du Gallieni qu'il faut faire ici, mais dame ! il y faudrait votre griffe et je ne l'ai pas<sup>34</sup>. »

<sup>29</sup> Ibid, pp. 16-18.

<sup>30</sup> Lyautey, *Dans le sud de Madagascar*, p. 6.

<sup>31</sup> Ibid.

<sup>32</sup> Teyssier, p. 237.

<sup>33</sup> LYAUTEY, Hubert, *Vers le Maroc : Lettre du Sud-Oranais 1903-1906*, Paris, Colin, 1937, p. 10.

<sup>34</sup> Ibid, p. 14.

On peut déjà constater que l'influence de Gallieni l'accompagnait tout au long de sa carrière.

En 1906, il est devenu commandant de la division d'Oran. À l'époque, il ne se doutait pas que sa carrière était à un tournant. Le gouvernement Clemenceau ne lui a donné aucune assurance. Le gouvernement était entouré de méfiance. Lyautey sentait sa situation très instable. Il songeait sérieusement à quitter l'armée. Ses amis ont essayé de le convaincre et de le sortir de sa dépression. Il a même pensé à se suicider<sup>35</sup>.

« Je quitte la vie. Depuis des années, mon but, ma raison de vivre, étaient d'être l'artisan du développement colonial et impérial de mon pays. Les heureuses circonstances de ma carrière, mes goûts et mes aptitudes avaient fait de moi à cet égard comme un spécialiste et toutes mes ambitions, tous mes projets étaient basés sur ce concept. Or je sens que, d'une part, la France cesse de plus en plus de s'orienter dans la voie coloniale, et que, contrairement à ce que nous concevions il y a 10 ans, il n'y a plus d'œuvre à réaliser de ce côté<sup>36</sup>. »

Il a réussi à se remettre de sa crise personnelle. Lyautey a été nommé commandant du 10<sup>e</sup> corps à Rennes en 1910. Il a vécu cela comme une chute du cinquième étage<sup>37</sup>. Il a dû quitter son Afrique bien-aimée.

En 1912, sa réputation était élevée. Il était connu pour sa persévérance, son éthique de travail, son incroyable ingéniosité et leur détermination. Non seulement il était respecté au sein de l'armée, mais il évoluait également avec confiance dans les cercles laïcs et intellectuels. L'une des meilleures preuves en est qu'il a été élu membre de l'Académie française le 31 octobre 1912. Lyautey en France a suivi les événements internationaux. Il se réjouissait de constater que les Français avait carte blanche au Maroc. Il a estimé que peut-être ce qu'il avait longtemps voulu réaliser pourrait être réalisé ici dans l'esprit du traité de protectorat. Gallieni est d'abord sollicité pour le poste de Résident Général, mais invoquant son âge, il l'a refusé et proposé Hubert Lyautey à la place. Finalement, la décision a été prise le 27 avril 1912 : Lyautey a été nommé Résident Général de France au Maroc.

« le 28 avril 1912, un coup de téléphone du Ministre de la Guerre, M. Miterrand, m'apprenait que j'étais nommé Résident Général de France au Maroc et m'appelait à Paris. Dix jours après, je partais pour le Maroc où je débarquai à Casablanca le 13 mai<sup>38</sup>. »

Cela a marqué le début d'une nouvelle phase dans sa vie. C'était un défi vraiment valable pour lui, il faisait face à la plus grande tâche de sa vie. Selon Lyautey, le Maroc aurait pu être un représentant de la colonisation idéale. Lyautey a cru à la réalité du protectorat, il

---

<sup>35</sup> Teyssier, pp. 238-239.

<sup>36</sup> Cité in Teyssier, p. 248.

<sup>37</sup> Ibid, p. 255.

<sup>38</sup> Lyautey, Hubert, *Paroles d'action : Madagascar, Sud-Oranais, Oran, Maroc (1900-1926)*, Paris, Colin, 1927, p. 63.

a essayé de faire du protectorat non une formule théorique et de transition mais une réalité durable. Dans sa note du 18 novembre 1920, il a donné la définition du protectorat :

« La conception du Protectorat est celle d'un pays gardant ses institutions, se gouvernant et s'administrant lui-même avec ses organes propres, sous le simple contrôle d'une puissance européenne, laquelle substituée à lui pour représentation extérieure, prend généralement l'administration de son Armée, de ses Finances, le dirige dans son développement économique. Ce qui domine et caractérise cette conception, c'est la formule : *Contrôle* opposée à la formule : *Administration directe*<sup>39</sup>. »

Au matin de sa dernière journée, Lyautey a dit : « *Au fond, j'ai raté ma vie...* » « *Le Maroc n'était qu'une province de mon rêve*<sup>40</sup>. » L'idée du protectorat fonctionnait en théorie mais il était très difficile à mettre en place. Lyautey a fait son mieux mais un sentiment d'inachèvement l'accompagnait jusqu'à sa mort. Cependant, aujourd'hui, son nom est étroitement associé à celui du protectorat, il a modelé l'institution du protectorat à laquelle il a imprimé fortement sa marque personnelle<sup>41</sup>. On ne peut pas parler de l'institution du protectorat français sans mentionner le nom du Maréchal Hubert Lyautey.

---

<sup>39</sup> Lyautey, Pierre, *Lyautey l'Africain. Textes et Lettres du Maréchal Lyautey (1919-1925)*, t. 4, Paris, Plon, 1957, p. 28.

<sup>40</sup> Teyssier, p. 421.

<sup>41</sup> Venier, p. 499.